

Affaires courantes

frant de troubles physiques, psychologiques ou émotifs si cet enfant est âgé de moins de six mois lorsqu'il arrive dans son nouveau foyer.

À l'heure actuelle, le système désavantage les parents adoptifs sur le plan financier même s'ils rendent un grand service au pays.

Le président suppléant (M. DeBlois): M. Pagtakhan propose que le projet de loi soit lu maintenant pour la première fois et imprimé.

Conformément au paragraphe 69(1) du Règlement, la motion est adoptée.

(Le projet de loi est lu pour la première fois et l'impression en est ordonnée.)

* * *

PÉTITIONS**LES CARTES SUR LES TUEURS**

M. Blaine A. Thacker (Lethbridge): Monsieur le Président, conformément à l'article 36 du Règlement, je présente la pétition que voici, qui a été jugée correcte quant à la forme et au contenu. Elle comporte 28 signatures, mais elle représente plus de 3 000 personnes qui s'opposent à l'importation des cartes sur les tueurs en série.

LA DÉRIVATION DES COURS D'EAU

M. Nelson A. Riis (Kamloops): Monsieur le Président, c'est un honneur pour moi de présenter une pétition au nom d'un certain nombre d'habitants du centre de la Colombie-Britannique qui s'opposent fermement au projet de dérivation d'une partie du cours de la rivière Thompson-Nord pour en vendre l'eau à la région de San Diego, en Californie.

Les pétitionnaires croient que l'accord de libre-échange nord-américain ne peut que faciliter la réalisation de ce projet. Cette mesure les touche bien sûr directement et ils demandent au gouvernement de prendre toutes les mesures nécessaires pour que les eaux canadiennes ne soient jamais dérivées vers les États-Unis.

[Français]

ON DEMANDE D'ENRAYER LA VIOLENCE DANS NOTRE SOCIÉTÉ

M. Guy Saint-Julien (Abitibi): Monsieur le Président, j'aimerais déposer une pétition provenant de Val-d'Or, Sullivan, Barraute, La Motte, Saint-Dominique-du-Rosaire, Saint-Félix, Villemontel, Senneterre, et du Club de l'âge d'or de Val-Senneville, en Abitibi. Les pétitionnaires déclarent que les films de violence à la télévision sont dangereux et, par conséquent, inadmissibles, parce qu'ils incitent à plus de violence.

On y mentionne que tous les jouets qui incitent à des jeux violents sont inacceptables et que leur fabrication devrait être supprimée. Ces citoyens signalent que dans les reportages d'actes de violence, la liberté de presse devrait être limitée et que l'information sur les actes de violence trop souvent répétée à la télévision sur toutes les chaînes, de même qu'à la radio, peut inciter à d'autres actes de violence identiques.

Par conséquent, les pétitionnaires demandent humblement que le Parlement légifère sur les points ci-haut mentionnés pour enrayer la violence dans notre société afin de protéger davantage nos enfants et assurer à tous nos concitoyens et concitoyennes une meilleure qualité de vie.

[Traduction]

LA VIOLENCE

Mme Beth Phinney (Hamilton Mountain): Monsieur le Président, les quelques milliers de signatures que j'ai ici portent à plus de 1,4 million les pétitionnaires de partout au Canada qui ont exprimé leur soutien aux parents de Nina de Villiers. Ils disent que beaucoup de Canadiens se sentent vulnérables parce que le système de justice pénale et le Code criminel leur offrent peu de protection et que les femmes, les enfants et les personnes handicapées sont particulièrement vulnérables.

Les pétitionnaires demandent au Parlement de reconnaître que les crimes violents contre la personne sont graves et répugnants pour la société. Ils demandent au gouvernement de modifier en conséquence le Code criminel du Canada, la Loi de 1972 sur la réforme du cautionnement et la Loi sur la libération conditionnelle.

LA SANTÉ

M. Rey Pagtakhan (Winnipeg-Nord): Monsieur le Président, je présente une pétition au nom de Canadiens de Winnipeg, des Maritimes et d'autres régions. La méningococcie a entraîné la mort de beaucoup d'enfants au pays. Il existe actuellement une trousse de dépistage précoce de toutes les maladies provoquées par le méningocoque.

Les pétitionnaires prient humblement le Parlement d'exhorter le ministère de la Santé nationale et du Bien-être social à veiller à ce que la trousse de dépistage soit parfaitement au point pour que nos citoyens puissent en profiter.

LES ENFANTS VICTIMES DE LA PAUVRETÉ

M. Steven W. Langdon (Essex—Windsor): Monsieur le Président, j'ai deux pétitions à présenter ce matin. La première émane d'un groupe de personnes de ma circonscription qui s'inquiètent vivement de la question de la pauvreté chez les enfants de notre pays.